

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 22156 - 82EME ANNÉE

Paul Vergès : 2016-2026

« De la vision politique à l'action publique : comment la pensée de Paul Vergès sur le changement climatique s'est traduite concrètement dans les politiques d'aménagement et de développement de La Réunion »

Ary m'a demandé de témoigner de mes 12 ans de travail à la Région sous le majorat de Paul Vergès. Ce que je pourrai apporter est en réalité non pas un témoignage sur les idées et la vision de Paul Vergès, car en qualité de technicien je n'ai pas contribué aux réflexions et discussions de Paul Vergès et des élus de sa majorité. Mais je peux à minima documenter, à partir de mon expérience de technicien de la Région, la traduction opérationnelle de la pensée de Paul Vergès dans les politiques publiques régionales.

Il me semble qu'à mon niveau ce positionnement est particulièrement plus pertinent parce qu'il évite deux écueils :

— Le témoignage personnel ou affectif, que je n'ai pas vocation à porter ; L'hommage du militant, qui pourrait enfermer la réflexion sur Paul Vergès dans son appartenance au PCR.

Je ne témoigne donc pas ici de Paul Vergès en tant que personnalité politique marquante de ce siècle. Je témoigne de ce que sa pensée a produit dans l'action pu-

blique et de la manière dont, en tant que technicien de la Région, nous avons été amenés avec d'autres techniciens à la traduire concrètement.

À mon sens, c'est précisément cette distinction qui peut rendre ici une certaine légitimité à mon intervention.

Je choisis donc plutôt de témoigner ici sous un angle qui pourrait se résumer ainsi : « De la vision politique à l'action publique : comment la pensée de Paul Vergès sur le changement climatique s'est traduite concrètement dans les politiques d'aménagement et de développement de La Réunion. »

Aussi je vous propose ici quatre traductions concrètes de la pensée de Paul Vergès, sur l'action publique.

2026
PAUL VERGÈS,
10 ans après
30 ANS D'ALERTE ET D'ENGAGEMENT
POUR LE CLIMAT

4 SEPTEMBRE 1996
Paul Vergès alerte les Réunionnais sur le réchauffement climatique et ses conséquences.

4 NOVEMBRE 2016
Entrée en vigueur du Traité de Paris sur le Climat.

11-12 NOVEMBRE 2016
Décès de Paul Vergès.

1ER RENDEZ-VOUS
IL Y A 30 ANS, PAUL VERGÈS ALERTAIT LES RÉUNIONNAIS

SAMEDI 5 SEPTEMBRE 2026 9H > 11H
PARC BOISÉ LAURENT VERGÈS LE PORT

- 1 IL Y A 30 ANS, PAUL VERGÈS ALERTAIT LES RÉUNIONNAIS SUR "LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE ET SES CONSÉQUENCES".
- 2 IL DÉCELE UNE RUPTURE DE CIVILISATION.
- 3 UN GRAND TÉMOIN ÉVOQUE L'EXPÉRIENCE PORTOISE POUR BAISSER LA TEMPÉRATURE.

Participation et discussions libres

UN GROUPE D'INITIATIVES COMPOSÉ DE
JULIE PONTALBA • PASCALE DAVID • JULES DIEUDONNÉ • ARY YEE-CHONG-TCHI-KAN

Se souvenir, comprendre, agir ensemble

— L'aménagement du territoire se pense sur le temps long

Le tram-train est probablement l'exemple le plus démonstratif. Je ne le présenterai pas seulement comme « le projet de tram-train abandonné en 2010 ». Mais j'espère qu'il montre quelque chose de beaucoup plus pro-

fond : Paul Vergès ne concevait pas une infrastructure de transport comme une réponse immédiate à un problème de déplacement, mais comme un élément structurant du territoire pour plusieurs générations.

Notre travail à l'époque avec la SR21, sur les IRIS de l'INSEE et les bassins de population est justement une illustration très concrète de cette philosophie : partir de l'organisation future du territoire pour déterminer l'infrastructure, et non l'inverse.

Paul Vergès nous rappelait souvent qu'une infrastructure s'inscrit dans le paysage pour 50 ou 100 ans et que nous devions donc penser son implantation comme un projet d'aménagement du territoire. ».

Il prenait volontiers l'exemple de l'aménagement de la route des 400 et de la ligne des 600 imaginée par Louis Henri Hubert-Delisle, gouverneur de La Réunion au XIX^e siècle, qui avaient vocation à faire le tour de l'île sans jamais descendre sur le littoral...

Le débat public sur un système ferroviaire régional est aujourd'hui relancé, c'est la volonté d'inscrire 26 ans plus tard (2000-2026) dans l'espace réunionnais, ce projet d'aménagement abandonné en 2010 par suite de l'élection de Didier Robert (16 années plus tard).

— La biodiversité comme relation entre l'homme et son environnement

En qualité de technicien j'ai participé à l'organisation de La conférence « L'Union européenne et l'outre-mer : stratégies face au changement climatique et à la perte de biodiversité », coorganisée par l'UICN, l'Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique, la Région Réunion et le Ministère de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des Collectivités territoriales, qui s'est tenue à La Réunion du 7 au 11 juillet 2008.

Les organisateurs du congrès UICN avaient proposé que cette manifestation, se place d'emblée sous l'égide de « La neutralité Carbone » et qu'au sein de la conférence l'on puisse proposer un atelier spécifique avec les pays de la zone, les îles européennes et les « Petits États Insulaires » sur la coopération dans le cadre de la création de « puits carbone » dans chacun des pays concernés.

Ces rencontres sur la création de puits carbone à La Réunion et dans la zone océan Indien avaient pour objectifs :

1 Sensibiliser les acteurs locaux et plus généralement les îles de l'océan Indien à la nécessité d'une politique globale de reforestation.

2. Lister les actions communes et concrètes que nous sommes prêts à mettre en place pour compenser les GES.

3. Cibler les actions de coopérations internationales et interrégionales (reforestation, plantation...) que nous pourrions engager d'ici à 2010, avec l'ensemble des îles de l'océan Indien et plus généralement des PEI.

Mon expérience autour de l'organisation de ce congrès à La Réunion avait permis d'aller beaucoup plus loin que le simple discours actuel sur la biodiversité. Paul Vergès ne séparait pas :

— La biodiversité terrestre ; La biodiversité marine ; La

protection des espaces ; Les activités humaines ; La culture ; et finalement ce que lui appelait très justement la « biodiversité humaine ».

C'est un point intellectuellement très intéressant. Il permet également de faire le lien avec la volonté de construire à La Réunion « La Maison des civilisations et de l'unité réunionnaise, ou MCUR : J'ai compris alors que pour Paul Vergès : Préserver un territoire ne signifie pas seulement préserver ses espèces et ses espaces naturels ; cela signifie également préserver les cultures, les savoirs et les formes de vie qui s'y sont développées.

— La souveraineté énergétique

Dans son esprit du moins c'est comme cela que je l'avais interprété, le discours de Paul Vergès ne se limitait pas à « lutter contre le CO2 ». Certes cela le préoccupait fortement, car il le disait ces émissions et l'activité humaines étaient la cause principale du dérèglement climatique, mais il y avait derrière cette politique une réflexion beaucoup plus large : Comment faire de la vulnérabilité énergétique d'une île une capacité d'autonomie ?

Et nos expériences sur l'énergie thermique des mers, les énergies renouvelables et les ressources naturelles de La Réunion sont extrêmement pertinentes. Il disait souvent que nous ne tirions pas suffisamment l'avantage que nous procurait notre position d'île tropicale avec « l'eau, le soleil, la mer, le vent et le volcan » — c'était pour lui un fil conducteur particulièrement efficace. Elle traduisait sa vision très contemporaine : La transition énergétique n'est pas uniquement une politique environnementale, c'est aussi une politique de souveraineté.

Osons le redire d'autonomie voire d'indépendance.

— Enfin, la souveraineté alimentaire et le modèle de développement

Chez Paul Vergès, les questions climatiques, énergétiques, alimentaires et d'aménagement n'étaient pas des politiques séparées. Elles relevaient d'une même interrogation : Quel modèle de développement une île comme La Réunion peut-elle construire pour réduire ses vulnérabilités et maîtriser davantage son avenir ?

C'est précisément dans ce cadre que la réflexion de Paul Vergès prend une dimension beaucoup plus importante que le simple rappel de sa conférence de presse du 4 septembre 1996. Trente ans après l'alerte de 1996, que reste-t-il de la vision de Paul Vergès et qu'avons-nous fait de son avance ? »

Posons-nous trois questions importantes :

I. 1996 : l'alerte et la vision : Pourquoi Paul Vergès identifie-t-il si tôt le changement climatique comme une question politique majeure ?

II. 2001-2010 : de la vision à l'action publique : Comment cette pensée s'est-elle traduite concrètement dans l'aménagement, les transports, la biodiversité, les énergies renouvelables et les réflexions sur les souverainetés ?

III. 2026 : trente ans après, qu'avons-nous fait de cette

avance ? Avons-nous transformé cette anticipation en politiques durables ? Avons-nous perdu du temps ? Quelles politiques faut-il désormais remettre en perspective ?

Il y a 20 ans nous avions dix ans d'avance, aujourd'hui nous avons pris 30 ans de retard

Ce que Paul Vergès, Philippe Berne et bien d'autres scientifiques avaient anticipé à l'aube des élections législatives de 1996, est aujourd'hui une réalité au vu

- Des sécheresses que nous connaissons tous ici à la Réunion comme en Europe. De ces innombrables feux de forêts et la réduction massive de notre production agri-

cole.

- De la fonte des glaciers terrestres, de l'assèchement des rivières et des principaux fleuves continentaux qui alimentent en eaux près de 4 Milliards d'humains.

- Des canicules et des tempêtes de plus en plus fréquentes

- Des cyclones de plus en plus fréquents et violents que nous aurons à connaître.

Ce qui doit être célébré ce 5 septembre 2026 n'est pas une appartenance politique, mais une capacité d'anticipation et une vision du territoire dont certaines intuitions se révèlent aujourd'hui plus que pertinentes.

Jules Dieudonné

Étude de l'IEDOM

Défaillances d'entreprises : forte aggravation à La Réunion

Les entreprises des anciennes colonies françaises intégrées à la République sont beaucoup plus nombreuses à connaître des difficultés que leurs homologues de France. Entre juillet 2025 et juin 2026, 3 040 redressements et liquidations judiciaires ont été enregistrés dans ces pays. C'est 14,9 % de plus en un an, contre seulement 5,1 % en France. L'accélération est également nette par rapport au premier trimestre 2026, où la progression était de 10,4 %.

La Réunion figure parmi les pays les plus touchés. Sur la période, 1 236 défaillances ont été recensées, contre 1 050 un an auparavant, soit +17,7 %. L'île représente ainsi plus de 40 % des procédures enregistrées dans l'ensemble des colonies françaises intégrées à la République étudiées. Les secteurs de l'enseignement, de la santé, de l'action sociale et des services aux ménages, ainsi que le commerce, contribuent particulièrement à cette progression.

Ces statistiques doivent être mises en regard des politiques publiques présentées depuis des décennies comme indispensables à ces pays : exonérations de cotisations sociales, défiscalisation, aides à l'investissement et autres dispositifs de

soutien au patronat.

Pourtant, malgré ces transferts massifs, le tissu économique reste particulièrement vulnérable. Les entreprises subissent de plein fouet le coût des importations, la dépendance énergétique, l'étroitesse du marché et les conséquences des crises internationales.

Le problème n'est donc pas seulement celui de la trésorerie des entreprises. Il est celui d'un système économique, le néocolonialisme, qui ne vise pas à produire suffisamment de richesses localement.

À La Réunion, où le chômage et la pauvreté restent massifs, ces nouvelles défaillances constituent un nouvel avertissement. Plutôt que de perpétuer indéfiniment un système d'aides destiné à maintenir à flot une économie dépendante de l'argent de la France, il est urgent d'engager une transformation profonde : produire plus localement, renforcer l'emploi, développer l'industrie et l'agriculture, et construire des coopérations économiques avec les pays voisins. statu quo coûte cher.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
81e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail

:journal.temoignages@gmail.com

SITE web : www.temoignages.re

Publicité :journal.temoignages@gmail.com

CPPAP : 0916Y92433

Oté

« Laryaz : Sèr l'aryaz.. » : In kozman pou la rout

Kossa i lé sa d'apré zot ? Bann zansien i koné sirman mé bann rényoné koméla, mwin lé pa sir sa i di azot in n'afèr. Dayèr mwin néna in késtyon pou poz azot la dsi pars mwin mèm mwin lé pa sir d'mwin.

Pou komanssé « L'aryaz », kossa i lé ? Mi panss sa sé lo frin dann in sharète bèf é lé in pé drol pars mo-la irossanmlo mo « aryèr » mé li néna pwin arien a oir avèk in marsh aryèr poitan li sé lo frin : pou lashé i tourn in koté plizyèr tour, pou séré i tourn dann l'ot sanss plizyèr tour ankòr.

Soman fé pa konm Ti-kok ! son papa i di ali sèr laryaz é oila k é li sava kashyète la : anivèle lo l'aryaz dann in touf vétyvèr si tèlman lo sharète la kapoté.. ; Si mi di in moune : arète fé laryaz dabnn mon biznèss, sa i vé dir frène pa mwin, lèss mon biz nèss marshé.

Si mi di in moune sé in l'aryaz, sa i vé dir, li lé touzour la pou anpèsh mé zafèr avanssé.

Astèr mi ôz azot inkéstyon : kossa i lé in larkiloir ? Sé in pyèss pou manèv an fézan l'aryèr ? mi panss pa. Pètète sé in n'ot non pou l'aryaz mèm ? Antouléka mi koné pa lo sanss mé si zot i koné di amwin. ; mwin sarrokonéssan.

Alé ! ni artrouv pli dvan, sipétadyé.

Justin